

Contributions des familles 2023-2024

1. À quoi servent-elles ?

- Couvrir les dépenses liées à l'entretien, la construction et le remboursement des emprunts de l'école, aux cotisations dues à la DEC qui accompagne les écoles catholiques de Vendée : psychologues, conseillers pédagogiques et tous les services administratifs, financiers, immobiliers et numériques.
- Couvrir les dépenses liées aux assurances des élèves.
- Dépenses liées aux activités pédagogiques exceptionnelles et à la pastorale

2. Montant des contributions des familles

Le Conseil d'Administration de l'OGEC a fixé le montant des contributions des familles pour l'année scolaire 2023-2024. La décision a été prise de maintenir les contributions à 32 euros mais de les échelonner sur 11 mois :

Cette année scolaire 2022-2023 : $32.70 \times 10 = 327 \text{ €}$ prélevés d'octobre à juillet 2023

L'année prochaine 2023-2024 : $32 \times 11 = 352 \text{ €}$ prélevés de septembre à juillet 2024

Réduction appliquée par enfant supplémentaire à partir du 3^{ème} enfant : $23 \times 11 = 253 \text{ euros}$

3. Contribution solidaire - *Une nouveauté*

Les écoles subissent des hausses conséquentes au niveau des dépenses pédagogiques et charges de fonctionnement. Malgré ces difficultés, nous souhaitons toujours offrir aux enfants les meilleures conditions d'apprentissage, et ce, dans un cadre agréable et sécurisant.

Ainsi, cette année, pour les familles qui le souhaitent, l'école propose une contribution solidaire de 34 € par mois sur 11 mois, soit 2 € de plus par mois par rapport à la contribution de base.

Cet excédent de 2 euros, par rapport à la cotisation de base de 32 euros, sera fléché pour financer des investissements supplémentaires, en exemple : de nouveaux jeux de cour ou des renouvellements de trottinettes, de vélos, de réaliser de nouveaux tracés de cour, acheter du nouveau matériel de soutien pour les élèves... *Nous nous engageons à vous faire retour des achats réalisés.*



L'APEL est la seule association de parents d'élèves reconnue dans l'enseignement catholique

. La mission principale de L'APEL du Sacre-Coeur c'est d'être le porte-parole de vous, parents. **16€50 (cotisation apel 85)**

. L'APEL représente les familles au niveau académique et départemental (également en lien avec l'enseignement catholique) et au niveau national (représentation auprès des pouvoirs publics). **2€50 (cotisation école)**



**SOUTENIR NOS ACTIONS AU SEIN DE L'ÉCOLE
LE MOUVEMENT DES APEL, ET NOTRE PLACE DE PARENTS.**



NOUS VOUS PROPOSONS UNE MENSUALITÉ

Cette année nous avons voté une cotisation annuelle de 2,50€



Pour information, sur 2022/2023 seulement 50 familles ont cotisé sur les 300 familles de l'école!!!

Sans une participation plus active de votre part, nous ne pourrons plus proposer d'animations, ni contribuer aux sorties scolaires ou voyages comme nous le faisons actuellement :

SORTIES SCOLAIRES : 15€ pris en charge pour chaque enfant et près de 50% du voyage CM financés par l'APEL



16€50 (cotisation apel 85)

Si vous cotisez dans un autre établissement, inutile de reverser les 16,50 € dans notre établissement

+

2€50 (cotisation école)

=

19€ soit 1.73€/mois



Et si vous souhaitez vous engager davantage, vous pouvez rejoindre notre conseil d'administration lors de la prochaine assemblée générale !

!! MERCI POUR VOTRE SOUTIEN !!

Pour nous joindre : apel@lepoiresurvie-sacrecoeur.fr



Choix de la famille :

M. et/ou Mme _____

NOM des enfants	Prénom des enfants	En classe de : (PS, CE1, CM2,...)

Nous choisissons pour les frais de scolarité de nos enfants :

La cotisation de base (32 € par mois sur 11 mois)

ou

La cotisation solidaire (34 € par mois sur 11 mois) **NOUVEAUTÉ !**

Le prélèvement du mois de septembre aura lieu au 20, et par la suite, au 10 de chaque mois.

(Adhésion libre) nous souhaitons adhérer à l'APEL, pour l'ensemble de nos enfants scolarisés et nous optons pour :

Cotisation intégrale (Apel 85 + école) soit 19€/an (11 prélèvements de 1.73€)

ou

Cotisation école 2.50€ /an (1 prélèvement)

ou

Don libre par chèque à l'ordre de l'Apel ou espèces

Date :/...../.....

Signature :

